



Cresus Facturation

3.4.8 - Enregistrer un acompte par paiement électronique

3.4.8 - Enregistrer un acompte par paiement électronique

Le paiement d'une facture peut se faire en plusieurs fois, même si on utilise les paiements par OPAE ou par DTA.

- Dans la fiche ci-dessus, passez dans l'onglet *Paiement* (**[Alt] + [3]**),
- Cliquez le bouton *Proposition*.
- Crésus remplit les champs en fonction des données du créancier et de la facture. Dans la rubrique *Montant*, il tient compte des acomptes versés.
- Modifiez le *Montant*.
- Dans la liste déroulante, si vous laissez l'option *Règlement*, la facture sera considérée comme acquittée après ce versement. Si vous passez l'option sur *Acompte*, la facture restera ouverte.

Facturé : 414.65 Solde : 214.65


Montant du paiement CHF

Acompte ▼

Date prévue pour le paiement ▼

Ajouter à la liste des paiements

Cette option est reprise dans la colonne *Réglé* lors de la préparation de l'ordre de paiement. La coche dans cette colonne est déterminante pour l'acquittement de la facture.

- Cliquez le bouton *Ajouter à la liste des paiements*.
- Validez la fiche  (**[F12]**).